



Rapport de gestion

Pour les trois mois terminés le 31 mars 2016

Ce rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des opérations consolidées de Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Osisko », « Redevances Aurifères Osisko » ou la « Société ») et de ses filiales à part entière pour les trois mois terminés le 31 mars 2016 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société et les notes afférentes pour les trois mois terminés le 31 mars 2016. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres renseignements financiers de la Société contenus dans ce rapport de gestion. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers consolidés au conseil d'administration pour que celui-ci les examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 4 mai 2016, soit la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les trois mois terminés le 31 mars 2016 suite à la recommandation du comité d'audit. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation de la Société, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la section intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

Table des matières

Description de l'entreprise	2
Modèle d'affaires et stratégie	2
Faits saillants	2
Base de présentation financière	3
Portefeuille de droits de redevances	3
Portefeuille de placements	8
Activités d'exploration et évaluation	10
Activités de financement significatives	11
Facilité de crédit renouvelable	11
Dividendes trimestriels	12
Marché de l'or et des devises	12
Principales informations financières trimestrielles	14
Survol des résultats financiers	15
Liquidités et sources de financement en capital	17
Flux de trésorerie	18
Information trimestrielle	20
Perspectives	21
Obligations contractuelles et engagements	21
Principaux dirigeants et transactions entre parties liées	21
Arrangements hors bilan	22
Événement postérieur au 31 mars 2016	22
Risques et incertitudes	22
Contrôles de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	22
Base d'établissement des états financiers consolidés	23
Estimations et jugements comptables critiques	25
Instruments financiers	25
Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS	25
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	26
Informations sur la Société	28

Description de l'entreprise

Redevances Aurifères Osisko Ltée a été formée à la suite de l'acquisition amicale de Corporation Minière Osisko (« CMO ») par Yamana Gold Inc. (« Yamana ») et Mines Agnico Eagle limitée (« Agnico Eagle ») et a débuté ses activités le 16 juin 2014. La Société est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec et se consacre à l'acquisition et à la gestion de redevances de métaux précieux, d'autres redevances de haute qualité et d'intérêts similaires au Canada et ailleurs dans le monde. Les principaux actifs d'Osisko comprennent une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*Net Smelter Return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic située à Malartic au Québec, et une redevance variable de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la mine Éléonore, située dans la région de la Baie-James au Québec. Osisko détient également un portefeuille de redevances, d'options sur redevances et de droits exclusifs de participer à des financements futurs par redevance ou flux de métaux sur divers projets, principalement au Canada et aux États-Unis. De plus, la Société investit dans des titres de sociétés d'exploration et de sociétés de redevances, incluant une participation de 9,8 % dans Labrador Iron Ore Royalty Corporation et détient, directement ou indirectement, des participations dans des projets d'exploration et d'évaluation dans quatre grands camps aurifères prolifiques : la ceinture aurifère de l'Abitibi (Val-d'Or – Kirkland Lake), la région de la Baie-James, le district minier de Cariboo et la ceinture aurifère de Guerrero au Mexique.

Modèle d'affaires et stratégie

L'objectif de la Société consiste à maximiser le rendement de ses actionnaires par la croissance de ses actifs, tant de façon organique que par des acquisitions relatives de redevances de métaux précieux de même que d'autres redevances, flux et intérêts similaires de qualité, ainsi qu'en remettant du capital à ses actionnaires par le paiement de dividendes et le rachat d'actions aux moments opportuns. La Société croit qu'elle peut atteindre cet objectif en misant sur l'expertise technique approfondie de son équipe pour dénicher des occasions de croissance à forte marge qui permettront à la Société de profiter des prix des matières premières et des options liées à la croissance des réserves et aux nouvelles découvertes. Osisko mise d'abord sur les actifs aurifères de qualité situés dans des juridictions favorables, exploités par des sociétés minières établies, puisqu'elle croit que ces actifs permettront d'aller chercher une meilleure évaluation sur les marchés. La Société examinera également les opportunités pour d'autres métaux et dans d'autres juridictions. Étant donné qu'un des aspects essentiels des activités de la Société implique qu'elle doit livrer concurrence à d'autres sociétés pour les occasions d'investissement, Osisko vise à maintenir un bilan solide et la capacité de déployer son capital.

Faits saillants

- 9 404 onces d'or reçues et 9 417 onces vendues (T1 2015 – 6 985 onces reçues et vendues);
- 8 092 onces d'argent reçues et 8 100 onces vendues (T1 2015 – 7 825 onces reçues et vendues);
- Perte nette de 0,1 million de dollars, 0,00 \$ par action de base (T1 2015 – bénéfice net de 10,2 millions de dollars, 0,15 \$ par action de base);
- Bénéfice ajusté¹ de 8,7 millions de dollars, 0,09 \$ par action de base¹ (T1 2015 – 6,5 millions de dollars et 0,14 par action de base);
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation² de 13,5 millions de dollars (T1 2015 – 5,6 millions de dollars);
- Valeur totale du fonds de roulement et des valeurs mobilières¹ de 607,6 millions de dollars au 31 mars 2016;
- Signature d'une entente visant l'acquisition d'une redevance de 1,5 % NSR avec Barkerville Gold Mines Ltd sur le projet aurifère Cariboo pour une contrepartie en espèces de 25,0 millions de dollars;
- Clôture d'un financement de 50,0 millions de dollars par voie de débenture convertible avec Investissement Québec;
- Clôture d'un financement par voie de prise ferme pour un produit brut totalisant 172,6 millions de dollars;
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire le 16 février 2016.

¹ Le « bénéfice ajusté », le « bénéfice ajusté par action » et la « valeur du fonds de roulement et des valeurs mobilières » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. La juste valeur du fonds de roulement et des valeurs mobilières correspond à la valeur comptable du fonds de roulement tel que présenté au bilan consolidé et à la juste valeur des valeurs mobilières en fonction du prix du marché coté sur une bourse reconnue au 31 mars 2016. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

² Avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement.

Base de présentation financière

Bien que Redevances Aurifères Osisko soit une entité juridique créée en 2014, il a été déterminé, en vertu des IFRS, qu'aux fins de la présentation des données financières, la Société devrait être considérée comme une continuation de CMO en date de la clôture de la transaction amicale dans le cadre de laquelle tous les actionnaires de CMO sont devenus des actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée.

Portefeuille de droits de redevances

Canadian Malartic

L'actif principal de la Société est une redevance de 5 % NSR sur la propriété Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, et exploitée par le Partenariat Canadian Malartic mis sur pied par Yamana et Agnico Eagle (les « partenaires »). La propriété couvre une superficie de 220 km² et est située le long d'un prolifique couloir aurifère qui englobe des producteurs d'or historiques et actuels et qui a produit plus de 50 millions d'onces d'or.

La propriété Canadian Malartic englobe la mine Canadian Malartic, qui a été construite et développée par CMO à un coût d'environ 1,2 milliard de dollars et où la production a débuté en avril 2011. Canadian Malartic est la plus grande mine d'or en production au Canada et a produit sa 2 millionième once d'or en septembre 2015. La production d'or trimestrielle depuis le début des activités est résumée ci-dessous (en milliers d'onces) :

	T1	T2	T3	T4	Total
2011	-	46,6	73,8	79,7	200,1
2012	91,2	92,0	103,8	101,5	388,5
2013	106,0	111,7	120,2	137,3	475,3
2014	140,0	133,2	129,5	132,8	535,5
2015	135,8	136,9	153,2	145,7	571,6
2016 (année en cours)	147,2	s.o.	s.o.	s.o.	147,2

En février 2016, les partenaires ont indiqué que les niveaux ciblés pour la production d'or annuelle de la mine Canadian Malartic s'établissaient entre 560 000 et 580 000 onces en 2016, entre 590 000 et 600 000 onces en 2017 et 610 000 onces en 2018. Les partenaires ont indiqué que l'objectif pour 2016 avait été légèrement réduit puisque le débit de traitement prévu serait d'environ 53 000 tonnes par jour. Toute augmentation du débit de traitement au-delà de ce taux de 53 000 tonnes par jour demeure conditionnelle à la mise à jour des permis d'exploitation existants.

Durant le premier trimestre de 2016, les partenaires ont indiqué que l'usine Canadian Malartic avait traité en moyenne 52 314 tonnes par jour, comparativement à une moyenne de 51 988 tonnes par jour à la même période en 2015. Il s'agit d'un record trimestriel pour la saison hivernale.

Au premier trimestre de 2016, les partenaires ont indiqué que la production à la mine Canadian Malartic avait atteint 147 226 onces d'or, comparativement à 135 786 onces d'or au premier trimestre de 2015. La production était plus élevée en 2016, principalement en raison d'une augmentation du débit de traitement et de la teneur en or.

Le processus d'obtention des permis pour l'Extension Barnat et la déviation de la route 117 se poursuivent. Après avoir reçu des réponses à deux séries de questions, le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques du Québec a accepté en avril 2016 l'étude d'impact sur l'environnement (« ÉIE ») pour le projet Extension Barnat comme étant admissible. L'acceptation de l'ÉIE annonce le déclenchement du processus d'audiences publiques, dont la première étape consistait à rendre publique l'ÉIE. S'ensuivront une présentation publique du projet en mai et la tenue d'audiences publiques en juin.

Au premier trimestre de 2016, les partenaires ont indiqué que les travaux de forage se poursuivaient sur les zones Odyssey Nord et Sud et que jusqu'à présent, 18 sondages totalisant 18 581 mètres avaient été complétés. Les résultats de ces sondages sont en voie d'être compilés et intégrés à la base de données existante. En 2016, environ 60 000 mètres de forage intercalaire et d'expansion ont été proposés sur les zones minéralisées connues de la propriété Odyssey. Le budget prévu pour 2016 est de 8,0 millions de dollars. La cible Odyssey Sud est située sur des terrains sur lesquels Osisko détient une redevance NSR de 5% et la cible Odyssey Nord est située sur des terrains de Malartic CHL sur lesquels Osisko détient une redevance NSR de 3%.

À Canadian Malartic, les partenaires ont indiqué que les réserves minérales s'établissaient à 7,72 millions d'onces d'or contenues dans 221,5 millions de tonnes de minerai à une teneur de 1,08 g/t Au. La diminution des réserves minérales comparativement à l'année précédente, de 0,93 million d'onces, est principalement attribuable à l'extraction minière et à la production de 2015 qui a totalisé 571 618 onces d'or après récupération (644 000 onces d'or in-situ extraites); au prix plus faible de 1 150 \$ US par once utilisé pour le calcul des réserves minérales cette année versus le prix de 1 300 \$ US par once utilisé l'année précédente; à un changement du seuil de coupure afin d'inclure la redevance NSR payable à Redevances Aurifères Osisko, qui n'était pas incluse dans le calcul en 2014; et au retrait de la fosse Gouldie. La teneur en or des réserves minérales a augmenté à 1,08 g/t Au comparativement à 1,06 g/t Au l'année précédente.

Les partenaires ont indiqué que les ressources minérales avaient diminué par rapport au niveau de 2014, puisque toutes les ressources minérales hors de la fosse actuelle ont été réévaluées selon un seuil de coupure de 1,0 g/t Au. Le seuil de coupure plus élevé reflète la décision que les ressources minérales hors de la fosse actuelle ne seront pas exploitées par fosse à ciel ouvert, bien que le potentiel d'exploitation souterraine pourrait être évalué à l'avenir.

L'inventaire de réserves et de ressources en date du 31 décembre 2015 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Estimations de réserves et de ressources

Catégorie	Tonnes (M)	Teneur (g/t Au)	Au (M oz)
Réserves prouvées	54,9	0,97	1,72
Réserves probables	166,6	1,12	6,00
Réserves prouvées et probables	221,5	1,08	7,72
Ressources mesurées et indiquées ⁽¹⁾	25,7	1,51	1,25
Ressources présumées ⁽¹⁾	9,0	1,47	0,43

(1) Excluant les réserves prouvées et probables.

Les partenaires ont indiqué qu'à Canadian Malartic, l'approche visant à tripler le seuil de coupure des ressources minérales hors fosse avait comme effet d'éliminer 646 000 onces des ressources minérales mesurées et indiquées, ne laissant que 1 250 000 onces (25,6 millions de tonnes de minerai à une teneur de 1,51 g/t Au) en ressources minérales mesurées et indiquées. La même approche a fait en sorte que 688 000 onces ont été retirées de l'inventaire de ressources minérales présumées, laissant 426 000 onces (9,0 millions de tonnes de minerai à une teneur de 1,47 g/t Au) en ressources minérales présumées.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués d'Agnico Eagle datés du 10 février 2016 et du 28 avril 2016, et les communiqués de Yamana publiés les 13 janvier 2016, 18 février 2016 et 11 avril 2016, déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Éléonore

Osisko, par le biais de sa filiale à part entière Exploration Osisko - Baie-James inc. (anciennement Mines Virginia inc.), détient une redevance de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la propriété aurifère Éléonore (mine souterraine) située dans la province de Québec et exploitée par Goldcorp Inc. (« Goldcorp »). Le début de la production commerciale à la mine Éléonore a été déclaré le 1^{er} avril 2015.

Osisko n'était pas en droit de recevoir des onces d'or ou d'argent jusqu'à ce qu'une avance de redevances de 5 millions de dollars US ne portant pas intérêt ait été récupérée à même la production d'Éléonore par Goldcorp (représentant 4 328 onces d'or). L'avance a été remboursée en totalité en novembre 2015. La Société a donc reçu ses premiers paiements de redevances d'Éléonore en décembre 2015.

En février 2016, Goldcorp a indiqué qu'en suivant un calendrier d'accroissement prudent, Éléonore devrait produire entre 250 000 et 280 000 onces d'or.

Le minerai à la mine Éléonore est présentement remonté à la surface via le puits d'exploration et transporté par camion jusqu'à la surface pour ce qui est de l'horizon supérieur de la mine. Goldcorp a indiqué que le puits de production serait opérationnel d'ici la fin de l'année 2016, ce qui permettra d'améliorer les coûts et l'efficacité. Goldcorp a aussi indiqué que le taux d'extraction minière souterraine continue d'augmenter tel que prévu en vue d'atteindre la capacité nominale de traitement de 7 000 tonnes par jour. La production minière devrait s'établir en moyenne entre 4 700 et 5 000 tonnes par jour de minerai à partir de quatre horizons de production en 2016. Le développement se poursuivra afin d'étendre les

travaux d'abattage à six horizons en vue d'accroître le taux de production minière et de traitement du minerai à 7 000 tonnes par jour au premier semestre de 2018.

Goldcorp a indiqué que la production en 2015 incluait du matériel empilé, tandis que l'alimentation de l'usine en 2016 comprend uniquement du matériel livré directement de la mine.

Goldcorp a indiqué que la production d'or au cours du premier trimestre de 2016 était 66 700 onces. Un total de 387 000 tonnes de minerai a été usiné à une teneur moyenne à la tête de l'usine de 5,65 grammes par tonne et un taux de récupération moyen de 89 %. Les tonnes minées ont été plus élevées alors que l'exploitation minière a continué à travers quatre horizons par rapport à deux au cours du premier trimestre de 2015. Le taux de récupération s'est amélioré au cours du trimestre en raison de l'optimisation du circuit de sulfure et un taux de récupération moyen de 91 % a été réalisé au cours du mois de mars 2016. Avec le repliement et les failles du corps de minerai pris en compte dans le plan minier et dans les conceptions améliorées des chantiers, Éléonore reste sur la bonne voie pour atteindre ses cibles en 2016 tant au niveau du débit, de la teneur et du taux de récupération.

Goldcorp a également indiqué que les travaux sur le puits de production ont continué au cours du premier trimestre de 2016 et ont porté sur le système de manutention du minerai sur le niveau 690 et le bâtiment de transfert de minerai de surface. Le hissage du minerai à travers le puits de production devrait commencer au troisième trimestre de 2016.

En 2016, Goldcorp a indiqué qu'un montant de 5,0 millions de dollars a été prévu au budget d'exploration afin de continuer à cibler la zone 494 pour le remplacement de réserves et de tester la projection profonde des corps minéralisés du centre et du sud et la zone 494 avec un total de 25 800 mètres de forage diamantifère souterrain. Au cours du premier trimestre de 2016, les forages d'exploration ont été concentrés sur la partie inférieure au sud du gisement (sous les 650 mètres) avec 1 469 mètres et dans la région de la zone 494 avec 1 700 mètres pour un total de 3 169 mètres. Les dépenses d'exploration engagées au cours du premier trimestre 2016 ont été de 1,0 million de dollars. Au cours du deuxième trimestre de 2016, l'exploration se concentrera sur la zone 494 avec 5 760 mètres de forage et sur la projection profonde de la partie du sud et centrale du dépôt avec 3 000 mètres de forage pour un budget de 2,0 millions de dollars.

En février 2016, Goldcorp a indiqué que le programme de forage 2015 visant la conversion des ressources en réserves dans les portions Centre et Sud du gisement avait été fructueux et avait contribué à une augmentation de 7,7 % des réserves minérales prouvées et probables, qui s'établissent maintenant à 5,35 millions d'onces, et avait aussi permis de prolonger le gisement en profondeur, qui demeure d'ailleurs ouvert, notamment dans le cœur du gisement. Le programme de forage 2015 s'est terminé avec 40 400 mètres forés à partir de la rampe souterraine, ciblant les portions Centre et Sud du gisement. Le programme comportait également 1 350 mètres de forage dans le secteur 494 (portion Nord), où les résultats continuent d'améliorer le niveau de confiance quant aux dimensions et à l'importance de cette cible.

Goldcorp a aussi publié en février 2016 une mise à jour de ses estimations de réserves et de ressources minérales pour la mine Éléonore en date du 31 décembre 2015. Les réserves minérales prouvées et probables ont été estimées à 5,35 millions d'onces d'or, selon un prix de 1 100 \$ US par once d'or.

L'inventaire de réserves et de ressources en date du 31 décembre 2015 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Estimations de réserves et de ressources

Catégorie	Tonnes (M)	Teneur (g/t Au)	Au (M oz)
Réserves prouvées et probables	28,32	5,87	5,35
Ressources mesurées et indiquées ⁽¹⁾	4,58	5,49	0,81
Ressources présumées	9,97	7,11	2,28

(1) Excluant les réserves prouvées et probables.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Goldcorp publiés les 25 février 2016 et 27 avril 2016, et les rapports de gestion de Goldcorp pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 et pour les trois mois terminés le 31 mars 2016, tous déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Mine Island Gold (Mines Richmond inc.)

Au cours du premier trimestre de 2016, la Société a reçu ses premières onces provenant de sa redevance NSR sur la mine Island Gold (212 onces d'or basées sur la production du quatrième trimestre de 2015) exploitée par Mines Richmond inc. (« Mines Richmond »). Le 12 avril 2016, Mines Richmond a indiqué que la mine Island Gold a produit 26 589 onces d'or, une hausse de 147 % par rapport à la période comparable en 2015 et 87 % de plus que le trimestre précédent. La production accrue du trimestre a été avantagée par les teneurs réconciliées plus élevées que prévu de 11,31 g/t usinées et une capacité d'usinage record de 834 tonnes par jour. Mines Richmond a indiqué que la production prévue pour 2016 à la mine Island Gold est de 62 000 à 67 000 onces d'or.

Mines Richmond a aussi indiqué que le programme de forage d'exploration d'Island Gold continue de démontrer un fort potentiel de croissance et de prolongement de la vie de la mine. Et cela, autant latéralement au-dessus du niveau de 860 mètres qui pourrait soutenir une augmentation de la production à 1 150 tonnes par jour, que pour l'extension verticale en dessous du niveau de 1 000 mètres. Une foreuse directionnelle supplémentaire (pour un total de quatre foreuses) a été ajoutée pour soutenir le programme d'exploration en profondeur en dessous du niveau de 1 000 mètres. Cet ajout permettra également d'élargir le programme de forage afin de tester la structure à l'ouest de la cible actuelle entre 1 000 et 1 500 mètres. Selon les attentes, le programme de forage d'exploration déjà annoncé sera achevé en juin 2016. À ce moment, Mines Richmond étudiera tous les résultats de forage et présentera une mise à jour des programmes de forage additionnels planifiés pour la seconde moitié de l'année.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter le communiqué de Mines Richmond publié le 12 avril 2016 et déposé sur SEDAR (www.sedar.com).

Redevances canadiennes de Teck

La Société a annoncé en octobre 2015 un accord définitif visant l'acquisition d'un portefeuille de redevances canadiennes détenu par Teck Resources Limited et sa filiale Teck Metals Ltd (« Teck ») pour une contrepartie en espèces de 28,0 millions de dollars, ainsi qu'un montant additionnel de 2,5 millions de dollars à être payé suivant la confirmation de certains droits.

Le portefeuille contient 31 redevances, la plupart étant des redevances NSR, les principales redevances étant (avant la vente d'un intérêt de 15 % à la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») tel que décrit ci-dessous) :

- Trois redevances de 2 % à 3 % NSR sur les propriétés de la mine en production Island Gold, situées dans le nord de l'Ontario et détenues par Mines Richmond inc. (se référer aussi à la discussion ci-haut);
- Une redevance de 2 % NSR sur la propriété Lamaque située en Abitibi et détenue par Integra Gold Corp.;
- Une redevance de 2 % NSR sur le Bloc Hewfran situé dans le Nord-du-Québec et détenu par Ressources Metanor inc.;
- Une redevance de 0,5 % NSR et un droit de paiement de 5 millions de dollars advenant une mise en production commerciale sur la propriété Marban détenue par Oban Mining Corporation et située à proximité de la mine Canadian Malartic, à Malartic;
- Une redevance de 1,5 % NSR sur une portion de la propriété Fenn-Gib située dans le nord de l'Ontario et détenue par Tahoe Resources Inc.; et
- Une redevance de 1,5 % à 2 % NSR sur la propriété Garrcon située dans le nord de l'Ontario et détenue par Oban Mining Corporation.

Le portefeuille inclut également d'autres actifs de redevances sur métaux précieux pour des propriétés d'exploration et en développement. Certaines redevances NSR sont assujetties à des clauses de rachat.

La première partie de la transaction avec Teck été conclue en novembre 2015 et visait un portefeuille de 28 redevances acquis pour une contrepartie de 24,2 millions de dollars en espèces et une somme supplémentaire de 2,5 millions de dollars payable à la confirmation de certains droits. Ce portefeuille comprend des redevances sur la mine en production Island Gold exploitée par Mines Richmond inc. et la propriété Lamaque de Integra Gold Corp. La Société a reçu son premier versement de redevances en nature de la mine Island Gold au premier trimestre de 2016. La Société s'attend à conclure la deuxième partie de sa transaction avec Teck au deuxième semestre de 2016.

La CDPQ a exercé son droit de participation visant à acquérir 15 % des droits de redevances de Teck acquis par Osisko jusqu'à maintenant. La transaction a été complétée en février 2016 pour la somme de 3,6 millions de dollars.

Redevances Vezza

La Société a acquis une redevance de 5 % NSR et une redevance sur la participation aux bénéfices nets de 40 % dans la propriété aurifère Vezza exploitée par Ressources Nottaway inc. pour un prix d'acquisition total de 10,0 millions de dollars. Un premier paiement de 5,0 millions de dollars a été versé en 2015 et le solde a été payé aux mois de janvier et mars 2016. La propriété est située à 25 kilomètres de Matagami, au Québec. Le début de la production commerciale est attendu au cours du second trimestre de 2016.

Projet aurifère Cariboo

Le 30 novembre 2015, Osisko a conclu une lettre d'entente exécutoire avec Barkerville Gold Mines Ltd (« Barkerville »), en vertu de laquelle Osisko s'est engagé à faire l'acquisition d'une redevance de 1,5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo (la « redevance de financement »), situé en Colombie-Britannique (Canada), pour une contrepartie de 25,0 millions de dollars en espèces. L'entente de redevances a été clôturée en février 2016.

Le projet aurifère Cariboo couvre une superficie de 1 164 kilomètres carrés de terrains répartis sur une distance latérale de 60 kilomètres qui comprend plusieurs anciennes mines du district aurifère de Cariboo, une région historiquement profitable, bien que sous-explorée, du centre-sud de la Colombie-Britannique. Selon des estimations historiques, la production d'or historique de la région de Cariboo s'élève à environ 3,8 millions d'onces. À Cariboo, le gîte Cow Mountain contient des ressources minérales estimées conformément au Règlement 43-101 de 2,8 millions d'onces d'or dans la catégorie indiquée (35,8 millions de tonnes à 2,4 g/t), ainsi que 2,0 millions d'onces d'or additionnelles dans la catégorie présumée (27,4 millions de tonnes à 2,3 g/t), selon un seuil de coupure de 0,5 g/t dans les deux cas.

Dans le cadre de la redevance de financement, Osisko et Barkerville ont aussi convenu de négocier une entente de flux d'or (l'« entente de flux d'or ») suite à l'achèvement d'une étude de faisabilité par Barkerville sur le projet aurifère Cariboo. Suite à une période de négociation de 60 jours, si Osisko et Barkerville n'ont pas conclu d'entente de flux d'or, Barkerville devra soit accorder un droit à Osisko d'acquérir une redevance additionnelle de 0,75 % NSR pour une contrepartie de 12,5 millions de dollars, soit faire un paiement de 12,5 millions de dollars à Osisko.

Sommaire des redevances d'actifs en exploitation et d'actifs avancés mais non en exploitation

Actif	Exploitant	Droits⁽¹⁾	Produits	Juridiction	Étape
Canadian Malartic	Agnico/Yamana	Redevance de 5,0 % NSR	Au	Québec	Production
Éléonore	Goldcorp	Redevance de 2,0 à 3,5 % NSR	Au	Québec	Production
Island Gold	Mines Richmont	Redevance de 1,7 à 2,55 % NSR	Au	Ontario	Production
Bloc Hewfron	Ressources Metanor	Redevance de 1,7 % NSR	Au	Québec	Production
Vezza	Ressources Nottaway inc.	Redevance de 5 % NSR	Au	Québec	Développement
Vezza	Ressources Nottaway inc.	Redevance de 40 % NPI	s.o.	Québec	Développement
Lamaque	Integra Gold	Redevance de 1,7 % NSR	Au	Québec	Développement
Cariboo	Barkerville	Redevance de 1,5 % NSR	Au	Colombie-Britannique	Développement
Hammond Reef	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au	Ontario	Obtention des permis
Windfall	Oban Mining	Redevance de 0,5 % NSR	Au	Québec	Exploration
Marban	Oban Mining	Redevance de 0,425 % NSR	Au	Québec	Exploration
Hermosa Sulfides	Arizona Mining	Redevance de 1% NSR	Zn, Pb, Ag	Arizona, USA	Exploration
Pandora	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au	Québec	Exploration
Malartic – Odyssey Nord	Agnico/Yamana	Redevance de 3 % NSR	Au	Québec	Exploration
Upper Beaver	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Ontario	Exploration
Camp de Kirkland Lake	Agnico/Yamana	Redevance de 2 % NSR	Au, Cu	Ontario	Exploration
White Pine North – Copperwood	Highland Copper	Redevance escalatoire de 3 % NSR ⁽²⁾	Ag, Cu	Michigan, É.U.	Exploration

Sommaire des options de redevances d'actifs avancés mais non en exploitation

Actif	Exploitant	Droits	Coût de l'option	Produits	Juridiction	Étape
Neita	Unigold	Redevance de 2% NSR	2,0 millions \$	Au	République Dominicaine	Exploration
Yellowknife City Gold	TerraX	Redevance de 3% NSR	4,0 millions \$	Au	Territoires du Nord-Ouest	Exploration
Projets miniers Oban ⁽³⁾	Oban Mining	Redevance de 1% NSR	5,0 millions \$	s.o.	s.o.	s.o.

(1) Après la vente d'un intérêt de 15 % sur les redevances acquises de Teck à CDPQ Caisse de dépôt et placement du Québec.

(2) Assujettie à la conversion d'un emprunt convertible de 10,0 millions de dollars d'Osisko avec Highland Copper.

(3) Osisko dispose d'un droit d'acquisition à usage unique, avant le 25 août 2020, d'une redevance de 1 % NSR sur les projets d'Oban Mining Corporation détenus à 100% au 25 août 2015.

Portefeuille de placements

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions de sociétés cotées en bourse. Osisko investit, et a l'intention de continuer à investir, de temps à autre, dans diverses sociétés dans le secteur de l'industrie minière à des fins d'investissement, et avec l'objectif d'améliorer sa capacité à acquérir des intérêts dans des actifs d'exploration, des redevances ou des flux de revenus futurs. En plus des objectifs de placements, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif, en fournissant du personnel de gestion, un soutien technique et/ou administratif ainsi qu'en nommant des individus au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit. Ces placements sont inclus dans les placements dans des entreprises associées dans les états financiers consolidés et comprennent Oban Mining Corporation (« Oban »), Ressources Falco ltée (« Falco ») et Barkerville. Barkerville est devenue une nouvelle entreprise associée en février 2016 suivant la nomination de Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction d'Osisko, au poste de coprésident du conseil d'administration de Barkerville, et la nomination de Luc Lessard, vice-président principal, services techniques d'Osisko, au poste de chef des opérations de Barkerville.

Osisko pourrait, de temps en temps et sans préavis, sauf si requis par la loi, accroître ou réduire ses placements à sa discrétion.

Oban Mining Corporation

Le 11 mars 2016, Oban a complété l'acquisition de Corporation Minière NioGold (détenteur de la propriété Marban) et clôturé un financement de 12,6 millions de dollars. Osisko a participé à ce financement à hauteur de 960 000 \$. À la suite de ces transactions, Osisko détient désormais une participation de 16 % dans Oban.

En avril 2016, Oban a indiqué que les travaux progressent bien sur les projets du Lac Windfall et Marban, détenus à 100 % par Oban. Au Lac Windfall, le programme de forage de 55 000 mètres amorcé en octobre 2015 se poursuit avec quatre foreuses en activité, et il reste environ 20 000 mètres de forage à compléter dans le cadre du programme en cours. Les résultats jusqu'à présent sont très encourageants et ont permis de vérifier et d'établir de bonnes corrélations avec les résultats de forage historiques obtenus par les détenteurs antérieurs de la propriété. Le gîte demeure ouvert en profondeur sous l'intrusif Red Dog, ainsi que latéralement aux deux extrémités à l'est et à l'ouest. Les résultats du programme en cours et les résultats de forage historiques seront modélisés dans la deuxième moitié de l'année 2016 et une mise à jour des ressources est attendue au quatrième trimestre de 2016. Une décision quant au prolongement du programme de forage actuel sera prise d'ici la fin du deuxième trimestre de 2016.

Au projet Marban, les travaux se poursuivent en vue de la mise à jour du modèle des ressources. Suite au programme de forage de 72 000 mètres réalisé en 2015 et d'une nouvelle modélisation géologique complète du gîte, la nouvelle estimation des ressources sera bientôt terminée pour Marban et Norlartic. Suivant le dépôt d'une mise à jour de l'estimation des ressources, Oban s'attend à démarrer immédiatement les travaux environnementaux et de préfaisabilité à Marban, dans le but de déposer une évaluation économique préliminaire d'ici la fin de l'année.

Oban a aussi indiqué qu'elle prévoit réaliser du forage d'exploration au cours de l'été sur différentes cibles identifiées sur les groupes de claims entourant les gîtes Marban et du Lac Windfall, ainsi que du forage de confirmation et d'exploration sur les gîtes Garrcon-Jonpol en Ontario. Ces programmes de travaux seront définis plus en détail vers la fin du deuxième trimestre de 2016.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter le communiqué d'Oban publié le 12 avril 2016 et le profit d'Oban sur SEDAR (www.sedar.com).

Labrador Iron Ore Royalty Corporation (« LIORC »)

Depuis le début de l'année 2015, Osisko a acquis une participation de 9,8 % dans LIORC. La Société considère cet investissement comme une opportunité de diversification de ses actifs et des matières premières auxquelles elle est exposée par rapport à son portefeuille actuel de redevances, tout en restant concentrée sur l'or. L'investissement dans LIORC permet à Osisko d'être exposée à un actif de classe mondiale lié au minerai de fer et ayant une longue durée de vie dans une juridiction stable. LIORC est entièrement axée sur les opérations de la Compagnie minière IOC (« IOC ») par le biais des éléments suivants :

- Une redevance brute de 7 % sur les mines de fer d'IOC;
- Des droits de commercialisation de 0,10 \$ par tonne sur tous les produits vendus par IOC; et
- Une participation directe de 15 % dans IOC.

IOC est un grand producteur canadien de minerai de fer détenu par Rio Tinto (59 %), Mitsubishi Corporation (26 %) et LIORC. La mine, située à Terre-Neuve-et-Labrador au Canada, produit et traite du concentré de minerai de fer et des boulettes depuis 1954. Le minerai brut est transformé en minerai de fer concentré et ensuite vendu ou transformé en des boulettes de minerai de fer de différentes qualités afin de répondre aux besoins des clients. IOC est stratégiquement situé pour servir les marchés des Grands Lacs et l'ensemble du monde pendant toute l'année à partir de ses installations portuaires à Sept Îles, au Québec. Le concentré de minerai de fer et les boulettes sont transportés vers les installations portuaires de l'IOC à Sept Îles via sa filiale en propriété exclusive Québec North Shore and Labrador Railway, une ligne de chemin de fer de 418 kilomètres qui relie la mine et le port. De là, les produits sont expédiés aux différents marchés, soit en Amérique du Nord, en Europe, au Moyen-Orient et dans la région de l'Asie-Pacifique.

Selon le communiqué de presse de LIORC daté du 3 mars 2016 (déposé sur SEDAR (www.sedar.com)), la mine possède des réserves pour poursuivre ses activités pendant 28 ans au rythme actuel de production avec des ressources supplémentaires d'une plus grande ampleur.

LIORC, jusqu'à présent, a distribué la majeure partie de ses flux de trésorerie reçus d'IOC découlant des redevances, des droits de commercialisation et des dividendes. Les distributions trimestrielles par action (y compris les distributions régulières et spéciales) des dernières années sont présentées ci-dessous (les montants par action ont été ajustés pour tenir compte d'un fractionnement des actions de l'ordre de 2 pour 1 au premier trimestre de 2011) :

	T1 (\$)	T2 (\$)	T3 (\$)	T4 (\$)	Total par action (\$)	Total (M\$)
2016 (cumul annuel)	0,250	s.o.	s.o.	s.o.	0,250	16,0
2015	0,250	0,250	0,250	0,250	1,000	64,0
2014	0,400	0,400	0,500	0,350	1,650	105,6
2013	0,375	0,375	0,375	0,750	1,875	120,0
2012	0,375	0,375	0,375	0,375	1,500	96,0
2011	0,750	0,375	0,750	0,375	2,250	144,0
2010	0,375	0,375	0,500	1,000	2,250	144,0
2009	0,250	0,250	0,250	0,250	1,000	64,0

Les dividendes payables à Osisko au premier trimestre de 2016 s'élèvent à 1,6 million de dollars.

L'investissement dans LIORC offre une diversification à la production d'or et reste conforme à la philosophie d'Osisko qui consiste à investir dans des mines à longue durée de vie exploitées par des sociétés minières de calibre mondial dans des juridictions sécuritaires.

En avril 2016, Rio Tinto a émis un communiqué indiquant que le rendement opérationnel continuait de s'améliorer chez IOC. Un nouveau record a été établi au premier trimestre avec une production de 2,1 millions de tonnes de concentré, ce qui représente une augmentation de 54 pour cent comparativement au premier trimestre de 2015, mais une diminution de 26 pour cent par rapport au quatrième trimestre de 2015 en raison des impacts saisonniers. Rio Tinto a aussi indiqué qu'IOC poursuivait l'optimisation de sa production de boulettes et de concentré destiné à la vente en fonction de la conjoncture et de la demande actuelles sur les marchés. Néanmoins, la production de boulettes de fer a diminué de 10 pour cent à 2,0 millions de tonnes comparativement au premier trimestre, principalement en raison de problèmes liés à la fiabilité des équipements.

LIORC a indiqué que le programme d'expansion d'IOC visant à accroître la capacité à 23,3 millions de tonnes par année avait été complété en 2014. La production en 2015 affichait une progression de 20 %, tandis que le coût par tonne de concentré continuait de descendre, affichant une diminution de 19 % par rapport à l'année précédente. Au cours de l'année 2015, de nombreux records de production ont été établis à mesure que les pleins bénéfiques de l'expansion se faisaient sentir. IOC continue d'examiner toutes les possibilités d'améliorer l'efficacité de ses opérations afin d'accroître sa production et réduire ses coûts unitaires.

LIORC a aussi indiqué qu'IOC continue d'étudier toutes les possibilités afin de réduire ses coûts unitaires afin de demeurer rentable dans les conditions de marché très difficiles actuelles. IOC semble bien positionné pour atteindre son objectif de 2016 d'un coût au comptant de 30 \$ ou moins par tonne de concentré. De plus, IOC avait atteint une production record de concentré en janvier 2016, puisque la production dépassait le taux annuel de 20 millions de tonnes, ce qui augure bien pour l'atteinte de l'objectif de 21 millions de tonnes fixé pour 2016. Le prix du minerai de fer a récupéré plus de 20 % de sa valeur depuis le prix plancher atteint en décembre, et la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar US continue d'avoir un impact positif pour IOC. Malgré le prix plus faible du minerai de fer, de nombreux facteurs ont un impact positif sur les redevances perçues par LIORC, notamment l'accroissement de la production d'IOC menant à une augmentation des ventes, les primes reçues sur les ventes d'IOC en raison de la teneur et de la qualité de son minerai, la demande de plus en plus soutenue et les primes pour les boulettes, les coûts de fret maritime favorables, et puisque la redevance est libellée en dollars US, la faiblesse continue du dollar canadien par rapport au dollar US. LIORC a indiqué que bien qu'elle ne s'attend pas à recevoir de dividendes de la part d'IOC jusqu'à ce que le marché se stabilise, qu'IOC est néanmoins en bonne posture pour offrir un rendement solide lorsque la situation se redressera. Le conseil d'administration de LIORC suit de près les marchés et est d'avis que les produits de redevances offriront tout de même un rendement raisonnable aux actionnaires d'ici à ce que IOC soit en mesure de verser à nouveau des dividendes.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter le communiqué publié par LIORC le 3 mars 2016, déposé sur SEDAR (www.sedar.com) et le communiqué de Rio Tinto daté du 19 avril 2016, disponible sur le site web de Rio Tinto : www.riotinto.com.

Activités d'exploration et évaluation

Régions de la Baie-James et de la Fosse du Labrador (Québec)

Osisko a acquis des projets d'exploration et d'évaluation en faisant l'acquisition de Mines Virginia Inc. (« Virginia ») en 2015. Durant le premier trimestre de 2016, Osisko a investi 1,7 million de dollars en activités d'exploration et d'évaluation dans la région de la Baie-James.

Depuis l'acquisition de Virginia, le programme d'exploration sur le projet Coulon (région de la Baie-James) s'est poursuivi, principalement sous la forme d'un programme de forage au diamant dans la lentille 257 et sur des cibles régionales. Les travaux d'exploration comprennent également des levés géophysiques au sol et en sondage.

Un programme de forage au diamant a débuté au cours de l'hiver 2016 sur le projet Coulon. À la fin du mois de mars 2016, 23 nouveaux sondages avaient été forés et un sondage avait été prolongé pour un total de 19 318 mètres. Dix-huit (18) de ces sondages et le sondage prolongé ciblaient le secteur du pli principal où se trouvent la majorité des lentilles de sulfures massifs connues. Trois sondages ciblaient le secteur situé entre la lentille 43, la lentille 201 et la zone Tension, tandis que les deux (2) derniers sondages ciblaient des anomalies électromagnétiques dans des secteurs peu explorés au nord et au nord-est du pli principal.

La Société a poursuivi ses programmes d'exploration sur plusieurs de ses projets situés sur le territoire de la Baie-James et dans la Fosse du Labrador au Québec.

La Société lancera prochainement des programmes d'exploration estivaux sur plusieurs de ses projets situés sur le territoire de la Baie James et dans la Fosse du Labrador au Québec. Un vaste programme d'exploration est prévu sur le projet Kan, situé à 100 kilomètres au sud-ouest de Kuujuaq dans le territoire du Nunavik. Le programme comprendra des tranchées sur les anomalies inexplicables d'or dans les sols, ainsi que de la cartographie détaillée et de l'échantillonnage sur les nouveaux indices minéralisés. Une campagne de forage est aussi prévue et aura pour but de vérifier les cibles les plus prometteuses à faible profondeur.

La Société continuera aussi de générer activement de nouvelles cibles sur le vaste territoire de la Baie-James. Des travaux de compilation sont en cours et seront suivis par des travaux de reconnaissance et de prospection sur le terrain au cours de l'été 2016.

Activités de financement significatives

Débeture convertible

Le 12 février 2016, la Société a clôturé un financement avec Ressources Québec, une filiale à part entière d'Investissement Québec. Ressources Québec a souscrit une débeture convertible de 50,0 millions de dollars d'Osisko, laquelle viendra à échéance dans cinq ans et portera intérêt à un taux annuel de 4 % payable trimestriellement. Ressources Québec pourra, à sa discrétion, convertir la débeture en actions ordinaires de la Société au prix de 19,08 \$ en tout temps pendant le terme de la débeture. Osisko a payé des frais de financement de 1 % à Ressources Québec et a remboursé les frais engagés en lien avec le financement.

Financement par voie de prise ferme

Le 26 février 2016, la Société a clôturé un financement public par voie de prise ferme (l'« offre ») visant 11 431 000 unités d'Osisko (les « unités »), incluant l'exercice en totalité de l'option pour attributions excédentaires par les preneurs fermes de l'offre, à un prix de 15,10 \$ par unité, pour un produit brut total de 172,6 millions de dollars (produit net de 164,6 millions de dollars).

Les unités ont été vendues par voie de prise ferme via un syndicat de preneurs, dirigé conjointement par BMO Marchés des capitaux et RBC Marchés des capitaux. Osisko prévoit utiliser le produit net tiré de l'offre pour le fonds de roulement et les besoins généraux de l'entreprise, y compris pour financer l'acquisition de redevances et de flux de production.

Chaque unité comprend une action ordinaire de la Société et la moitié d'un bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription d'action ordinaire entier étant un « bon de souscription ») de la Société. Chaque bon de souscription entier confère à son détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la Société à un prix de 19,08 \$ par action ordinaire, pour une période de 36 mois suivant la date de clôture.

Facilité de crédit renouvelable

En 2015, la Société a augmenté sa facilité de crédit renouvelable (la « facilité ») de 100,0 millions à 150,0 millions de dollars. La facilité a été prolongée d'un an et a été syndiquée entre la Banque Nationale du Canada et la Banque de Montréal. La facilité pourra être augmentée de 50,0 millions de dollars à la demande d'Osisko, sous réserve des procédures usuelles de vérification diligente. La facilité sera utilisée pour des investissements dans l'industrie minière, y compris l'acquisition de redevances et le financement de flux de métaux précieux. La facilité est garantie par les actifs de la Société (dont les droits de redevances) et a un terme de deux ans (23 décembre 2017), qui peut être prolongé d'un an à chacune des deux dates d'anniversaire de l'amendement. Au 31 mars 2016, aucun montant n'avait été utilisé sur la facilité.

Dividendes trimestriels

Le conseil d'administration a approuvé le 16 novembre 2014 le lancement du programme de distribution trimestriel de dividendes de la Société.

Le tableau qui suit présente en détail les dividendes déclarés :

<u>Date de déclaration</u>	<u>Dividende par action</u> \$	<u>Date de fermeture des registres</u>	<u>Date de versement</u>	<u>Dividende payable</u> \$	<u>Régime de réinvestissement des dividendes⁽ⁱⁱ⁾</u>
16 novembre 2014 ⁽ⁱ⁾	0,03	31 décembre 2014	15 janvier 2015	1 551 000	-
	<u>0,03</u>			<u>1 551 000</u>	-
19 février 2015 ⁽ⁱ⁾	0,03	31 mars 2015	15 avril 2015	2 782 000	-
14 mai 2015	0,03	30 juin 2015	15 juillet 2015	2 834 000	-
5 août 2015	0,03	30 septembre 2015	15 octobre 2015	2 830 000	5 430 858
4 novembre 2015	0,04	31 décembre 2015	15 janvier 2016	3 783 000	7 712 746
	<u>0,13</u>			<u>12 229 000</u>	
16 février 2016	0,04	31 mars 2016	15 avril 2016	4 248 000	7 144 004
4 mai 2016	0,04	30 juin 2016	15 juillet 2016	à dét. ⁽ⁱⁱⁱ⁾	à dét. ⁽ⁱⁱⁱ⁾

(i) Les 1,2 million d'actions ordinaires qui étaient détenues en fidéicommiss avant le 30 juin 2015 n'étaient pas admissibles au versement de dividendes.

(ii) Nombre d'actions ordinaires détenues par des actionnaires participant au régime de réinvestissement des dividendes décrit ci-dessous.

(iii) À déterminer (« à dét. ») le 30 juin 2016 en fonction du nombre d'actions en circulation et du nombre d'actions participant au régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») à la date de fermeture des registres.

Régime de réinvestissement des dividendes

Le 21 septembre 2015, la Société a annoncé la mise en place d'un RRD. Le RRD permet aux actionnaires de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto (« TSX »), soit nouvellement émises directement par la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX pendant la période de cinq (5) séances en bourse qui précède immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société. Les participants au RRD n'ont pas à payer de commissions de courtage, d'honoraires ni d'autres frais administratifs pour l'achat d'actions ordinaires aux termes du RRD.

Au 31 mars 2016, les détenteurs de 7 144 004 actions ordinaires avaient choisi d'adhérer au RRD, ce qui représente des dividendes payables de 286 000 \$.

Le 15 janvier 2016 et le 15 avril 2016, le nombre d'actions ordinaires émises par la Société en vertu du RRD, à un escompte de 3 %, s'élevait à 22 163 et 20 266 respectivement.

Marché de l'or et des devises

Marché de l'or

Après une année décevante en 2015, le prix de l'or semble bien parti pour afficher sa meilleure performance trimestrielle en près de trois décennies. Le prix de l'or a grimpé de plus de 15 % dans les trois premiers mois de l'année 2016; la tourmente sur les marchés financiers et les perspectives d'une faible croissance économique mondiale ayant alimenté la demande pour le métal précieux comme réserve de valeur.

Au premier trimestre de 2016, le prix de l'or a gagné 177 \$ US pour terminer le trimestre à 1 237 \$ US l'once comparativement à 1 060 \$ US l'once au 31 décembre 2015. Le prix moyen de l'or au cours des trois premiers mois de 2016 était de 1 183 \$ US l'once, en hausse de 7 % par rapport au trimestre précédent.

L'augmentation du prix de l'or au premier trimestre de 2016 est principalement attribuable à l'influence des éléments suivants :

- La chute des marchés boursiers aux États-Unis et la nervosité croissante des marchés à l'égard des actions chinoises
- Le potentiel réduit de croissance du dollar US
- Une nouvelle ronde de mesures d'assouplissement des grandes banques centrales : la Banque centrale européenne, la Banque du Japon et la Banque populaire de Chine réduisent les taux d'intérêt et bonifient leur programme d'achat d'actifs en vue de stimuler l'économie et augmenter l'inflation
- La faiblesse de l'économie mondiale résultant en une diminution de la demande pour des matières premières
- La tendance incertaine des taux d'intérêt dans le monde
- L'incertitude à savoir si la Réserve fédérale américaine va hausser ou non les taux d'intérêt en 2016
- Les troubles géopolitiques (crises dans l'Eurozone, tensions au Moyen Orient)

Les perspectives pour l'or sont devenues plus positives, principalement en raison de la réalisation que les taux d'intérêt demeureront bas pendant encore quelque temps, de la faiblesse du dollar US, et des taux d'intérêt réels négatifs. À court terme, des baisses de prix temporaires et des reculs saisonniers pourraient être considérés comme des occasions d'achat.

Le prix historique est présenté ci-dessous :

(\$ US/once)	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2016 (T1)	1 278 \$	1 077 \$	1 183 \$	1 237 \$
2015	1 296	1 049	1 160	1 060
2014	1 385	1 142	1 266	1 206
2013	1 694	1 192	1 411	1 205
2012	1 792	1 540	1 669	1 658
2011	1 895	1 319	1 572	1 531
2010	1 421	1 058	1 225	1 406

En dollars canadiens, le prix de l'or a fait des gains, influencé par la nervosité de la devise et l'appréciation du prix de l'or en dollars US. Le prix de l'or en dollars canadiens a clôturé le trimestre en hausse de 133 \$, à 1 605 \$ l'once. Le prix moyen pour le trimestre était de 1 624 \$ et a atteint un sommet de 1 729 \$ au cours de la période.

Devises

La Société est tributaire des fluctuations des taux de change puisque ses produits sont libellés en dollars US et que ses dépenses sont principalement libellées en dollars canadiens. La Société détient aussi une importante encaisse en dollars américains, ce qui peut engendrer de la volatilité au niveau des gains et pertes sur devises étrangères à l'état des résultats. Un dollar canadien plus faible, tel que nous l'avons connu en 2015, augmente les ventes présentées en dollars canadiens à l'état consolidé des résultats, puisque les ventes d'or et d'argent sont libellées en dollars US. Par contre, un dollar canadien plus faible aura un impact négatif sur le pouvoir d'achat de la Société de placements en dollars américains à partir de ses ressources en dollars canadiens.

Le dollar canadien s'est considérablement affaibli en 2015 pour la deuxième année consécutive, perdant plus de 15 % de sa valeur en 2015 dans la foulée d'une baisse de 8 % en 2014. Le dollar canadien a fait l'objet d'une intense volatilité au cours du premier trimestre de 2016, avec des mouvements brusques et imprévus. Au début janvier, la devise canadienne a plongé à 1,46 \$ par rapport au dollar US, le prix le plus bas enregistré en 13 ans. Plus tard au cours du trimestre, le dollar a repris de la vigueur pour terminer le trimestre à 1,2971 \$, comparativement à 1,3840 \$ au 31 décembre 2015.

La reprise des prix du pétrole et d'autres matières premières, après le creux établi en janvier, combinée aux gains enregistrés sur les marchés boursiers au Canada ont fait renaître l'optimisme face au dollar canadien. L'économie canadienne traverse une période d'ajustements structurels déclenchée par la faiblesse des prix des matières premières et la transition continue vers des taux de croissance plus viables pour la Chine. Le processus de réorientation vers une activité non axée sur les ressources se poursuit, favorisé par la demande plus forte en provenance des États-Unis, la faiblesse du dollar canadien et la politique monétaire souple. L'économie canadienne affiche une croissance de 1,25 % en 2015, les prix des matières premières ayant affecté lourdement les secteurs des mines et du pétrole et gaz, mais ayant repris de la vigueur au dernier trimestre de 2015, comme en témoigne l'augmentation de 0,6 % du produit intérieur brut réel sur une base mensuelle en janvier 2016. Les exportations et les ventes d'automobiles ont été des éléments positifs, mais les investissements d'affaires sont demeurés faibles avec des coupes dans le secteur énergétique et une modeste croissance des ventes. Au niveau du marché du travail, la création d'emploi s'est faite à un taux modéré au premier trimestre de 2016, les nouveaux emplois créés dans les secteurs de la construction et des services compensant pour les

pertes d'emplois dans les secteurs manufacturiers et relatifs aux ressources. Malgré la baisse marquée des prix énergétiques, l'augmentation du coût des denrées alimentaires et les prix d'importation élevés en raison de la faiblesse du dollar canadien ont entraîné un taux d'inflation de 2 % par rapport à l'année précédente, un taux nettement plus élevé que la plupart des autres pays développés.

Durant le premier trimestre de 2016, la Banque du Canada n'a pas changé sa politique et a maintenu le taux journalier à 0,5 %, puisque l'économie évolue, dans l'ensemble, conformément à ses attentes et ses projections annoncées en janvier (croissance d'environ 1,5 % du produit intérieur brut en 2016 et 2,5 % en 2017).

Le taux de change pour le dollar canadien versus le dollar US est indiqué ci-dessous :

	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2016 (T1)	1,4589	1,2962	1,3732	1,2971
2015	1,3990	1,1728	1,2787	1,3840
2014	1,1643	1,0614	1,1045	1,1601
2013	1,0697	0,9839	1,0299	1,0636
2012	1,0418	0,9710	0,9996	0,9949
2011	1,0604	0,9449	0,9891	1,0170
2010	1,0778	0,9946	1,0299	0,9946

Principales informations financières trimestrielles

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action)

	Trois mois terminés le 31 mars	
	2016⁽⁴⁾	2015⁽⁴⁾
	\$	\$
Produits	15 606	10 632
Bénéfice d'exploitation	7 075	2 646
Bénéfice net (perte nette) ⁽¹⁾	(60)	10 273
Bénéfice net (perte nette) par action de base ⁽¹⁾	-	0,15
Bénéfice net (perte nette) par action dilué ⁽¹⁾	-	0,14
Total de l'actif	1 312 929	1 081 433
Flux de trésorerie d'exploitation ⁽²⁾	13 452	5 636
Onces d'or reçues sous forme de redevances	9 404	6 985
Onces d'or vendues	9 417	6 985
Prix de vente moyen de l'or (par once vendue)		
En \$ CA	1 629	1 498
En \$ US ⁽³⁾	1 203	1 200
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (<i>en milliers</i>)		
De base	99 093	69 330
Dilué	99 093	71 692

(1) Attribuables aux actionnaires d'Osisko.

(2) Avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement.

(3) En fonction du taux de change en vigueur à la date des transactions.

(4) Données financières en dollars canadiens préparées conformément aux IFRS.

Survol des résultats financiers

Sommaire des résultats financiers – Premier trimestre de 2016

- Produits de 15,6 millions de dollars comparativement à 10,6 millions de dollars au premier trimestre de 2015;
- Bénéfice d'exploitation de 7,1 millions de dollars comparativement à 2,6 millions de dollars au premier trimestre de 2015;
- Perte nette attribuable aux actionnaires d'Osisko de 0,1 million de dollars ou de 0,00 \$ par action de base et diluée comparativement à un bénéfice net de 10,2 millions de dollars ou de 0,15 \$ par action (0,14 \$ par action dilué) au premier trimestre de 2015;
- Bénéfice ajusté³ de 8,7 millions de dollars ou de 0,09 \$ par action de base³ comparativement à 6,5 millions de dollars ou de 0,14 \$ par action de base au premier trimestre de 2015;
- Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement de 13,5 millions de dollars, comparativement à 5,6 millions de dollars au premier trimestre de 2015.

Les produits ont augmenté au premier trimestre de 2016 en raison de l'augmentation des redevances en nature reçues puisque la Société a reçu des redevances de la mine Éléonore suivant le remboursement de l'avance de redevances en novembre 2015, ainsi que des redevances de la mine Island Gold. Le prix de vente moyen de l'or en dollars canadiens était également plus élevé au premier trimestre de 2016 comparativement au premier trimestre de 2015.

Au premier trimestre de 2016, le bénéfice d'exploitation s'est établi à 7,1 millions de dollars comparativement à 2,6 millions de dollars au premier trimestre de 2015. L'augmentation du bénéfice d'exploitation au premier trimestre de 2016 est principalement le résultat des produits plus élevés générés de la vente d'or et d'argent et la réduction des frais de développement des affaires, en partie compensés par l'amortissement des droits de redevances pour un montant de 3,0 millions de dollars. La réduction des frais de développement des affaires en 2016 par rapport à 2015 est attribuable aux frais engagés en 2015 dans le cadre de l'acquisition de Virginia en février 2015.

La diminution du résultat net au premier trimestre de 2016 est principalement le résultat d'une perte de change de 13,7 millions de dollars comparativement à un gain de 1,7 million de dollars enregistré au premier trimestre de 2015, en partie compensée par une augmentation du bénéfice d'exploitation de 4,7 millions de dollars.

³ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

États consolidés des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats pour les trois mois terminés les 31 mars 2016 et 2015 (en milliers de dollars) :

		2016	2015
		\$	\$
Produits	(a)	15 606	10 632
Charges			
Amortissement des droits de redevances	(b)	(3 022)	-
Générales et administratives	(c)	(3 890)	(3 905)
Développement des affaires	(d)	(2 195)	(3 685)
Exploration et évaluation	(e)	(164)	(507)
Coûts récupérés des entreprises associées	(f)	740	111
Bénéfice d'exploitation		7 075	2 646
Autres produits (charges) – nets (tes)	(g)	(7 966)	9 049
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le résultat		(891)	11 695
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	(h)	764	(1 452)
Bénéfice net (perte nette)		(127)	10 243
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :			
Actionnaires d'Osisko		(60)	10 273
Participations de donnant pas le contrôle		(67)	(30)
Bénéfice net (perte nette) par action de base		-	0,15
Bénéfice net (perte nette) par action dilué (e)		-	0,14

(a) Les produits se présentent comme suit :

	Trois mois terminés le 31 mars 2016			Trois mois terminés le 31 mars 2015		
	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)
Or vendu	1 629	9 417	15 402	1 498	6 985	10 467
Argent vendu	20	8 100	160	21	7 825	165
Redevances (payées en espèces)	-	-	44	-	-	-
			<u>15 606</u>			<u>10 632</u>

(b) Les droits de redevances sont amortis selon la méthode des unités de production sur la durée de vie des propriétés. L'amortissement des droits de redevances représente principalement l'amortissement des droits de redevances acquis en février 2015 sur la mine Éléonore.

(c) Au premier trimestre de 2016, les charges générales et administratives (G&A) se sont élevées à 3,9 millions de dollars, un montant similaire aux charges G&A enregistrées au premier trimestre de 2015.

(d) Les frais de développement des affaires ont totalisé 2,2 millions de dollars au premier trimestre de 2016 comparativement à 3,7 millions de dollars au premier trimestre de 2015. En 2015, les frais de développement des affaires comprenaient les coûts liés à l'acquisition de Virginia pour un montant de 2,2 millions de dollars. La réduction des frais de développement des affaires a été en partie contrebalancée par une augmentation générale des dépenses en raison du niveau d'activité plus élevé.

(e) Les charges d'exploration et d'évaluation se sont élevées à 0,2 million de dollars en 2016 comparativement à 0,5 million de dollars au premier trimestre de 2015. Les activités d'exploration et d'évaluation sur les propriétés au Mexique ont été réduites, ce qui explique la diminution des dépenses.

- (f) Les coûts récupérés des entreprises associées correspondent aux coûts engagés par Osisko pour des services professionnels fournis aux entreprises associées, ainsi que pour la location d'espaces à bureaux. Le nombre d'ententes de services avec des entreprises associées a augmenté au courant de la dernière année, ce qui explique l'augmentation des coûts récupérés.
- (g) Les autres produits nets au premier trimestre de 2016 comprennent une perte de change de 13,7 millions de dollars, un montant de 1,0 million de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, et des charges financières de 0,6 million de dollars, en partie compensés par des produits de dividendes de 1,6 million de dollars, des produits d'intérêts de 0,6 million de dollars et un gain net de 5,2 millions de dollars sur des placements (incluant un gain de 3,4 millions de dollars à la cession réputée d'une entreprise associée qui a été acquise par une autre entreprise associée).

Les autres produits nets au premier trimestre de 2015 comprenaient un gain net de 5,6 millions de dollars sur des placements (incluant un gain à la cession réputée de 7,9 millions de dollars sur les actions de Virginia détenues avant la date d'acquisition et une perte de 1,8 million de dollars à la cession réputée d'un placement transféré dans les placements dans des entreprises associées), un gain de change de 1,7 million de dollars, des produits de dividendes de 1,2 million de dollars et des produits d'intérêts de 1,1 million de dollars, en partie compensés par un montant de 0,4 million de dollars qui représentait la quote-part de la perte d'entreprises associées et des charges financières de 0,1 million de dollars.

- (h) Le taux d'imposition effectif au premier trimestre de 2016 était de 86 % comparativement à 12 % au premier trimestre de 2015. Le taux statutaire en 2016 et 2015 était de 26,9 %. Les éléments qui ont eu une incidence sur les taux d'imposition effectifs sont la partie non imposable (ou déductible) des gains (ou des pertes) en capital (50 %), les placements en actions accréditatives, les produits de dividendes non imposables et les dépenses non déductibles. La charge d'impôts sur le résultat pour le premier trimestre de 2016 et 2015 se rapporte aux impôts sur le résultat différés.

Liquidités et sources de financement en capital

Au 31 mars 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 439,0 millions de dollars comparativement à 258,5 millions de dollars au 31 décembre 2015.

Le 12 février 2016, la Société a clôturé un financement avec Ressources Québec, une filiale à part entière d'Investissement Québec. Ressources Québec a souscrit une débenture convertible de 50,0 millions de dollars d'Osisko, laquelle viendra à échéance dans cinq ans et portera intérêt à un taux annuel de 4 % payable trimestriellement. Ressources Québec pourra, à sa discrétion, convertir la débenture en actions ordinaires de la Société au prix de 19,08 \$ en tout temps pendant le terme de la débenture. Osisko a payé des frais de financement de 1 % à Ressources Québec et a remboursé les frais engagés en lien avec le financement.

Le 26 février 2016, la Société a clôturé un financement par voie de prise ferme de 11 431 000 unités d'Osisko (les « unités »), incluant l'exercice en totalité de l'option pour attributions excédentaires par les preneurs fermes de l'offre, au prix de 15,10 \$ l'unité, pour un produit brut totalisant 172,6 millions de dollars (produit net de 164,6 millions de dollars).

Les investissements de la part des participations ne donnant pas le contrôle ont aussi augmenté les liquidités de 3,6 millions de dollars au premier trimestre de 2016.

La levée d'options d'achat d'actions de remplacement de Virginia a généré 2,2 millions de dollars au premier trimestre de 2016, tandis que la Société a versé 3,5 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires.

Au premier trimestre de 2016, Osisko a investi 5,6 millions de dollars en placements, 29,5 millions de dollars en droits de redevances, et 1,7 million de dollars en activités d'exploration et d'évaluation. La vente de droits de redevances à CDPQ a généré 3,6 millions de dollars pendant la même période, tandis que la vente de placements a généré 2,1 millions de dollars.

Par ailleurs, la Société a accès à des liquidités de jusqu'à 200,0 millions de dollars en vertu de sa facilité de crédit pour acquérir des redevances et des flux de métaux générateurs de revenus.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie (en milliers de dollars) :

	Trois mois terminés le 31 mars	
	2016	2015
Flux de trésorerie des activités poursuivies		
Exploitation	13 452	5 636
Éléments du fonds de roulement	(4 831)	(4 141)
Activités d'exploitation	8 621	1 495
Activités d'investissement	(30 954)	(19 386)
Activités de financement	216 553	189 417
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(13 720)	1 692
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	180 500	173 218
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	258 509	175 171
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	439 009	348 389

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont élevés à 8,6 millions de dollars au premier trimestre de 2016, comparativement à 1,5 million de dollars au premier trimestre de 2015.

L'augmentation enregistrée au premier trimestre de 2016 est principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés de la vente de l'or et de l'argent reçus en vertu des ententes de redevances, à la réduction des frais de développement des affaires, à la diminution des dépenses d'exploration et d'évaluation, et à l'augmentation des coûts récupérés des entreprises associées.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont élevés à 31,0 millions de dollars au premier trimestre de 2016, comparativement à 19,4 millions de dollars au premier trimestre de 2015.

Au premier trimestre de 2016, la Société a investi 5,6 millions de dollars en titres négociables et 29,5 millions de dollars en droits de redevances, dont 23,0 millions de dollars pour une redevance sur le projet aurifère Cariboo détenu par Barkerville. Les investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation se sont élevés à 1,7 million de dollars, principalement sur le projet Coulon et d'autres projets sur le territoire de la Baie James. La cession de placements au premier trimestre de 2016 a généré des produits de 2,1 millions de dollars, tandis que la vente de droits de redevances a généré 3,6 millions de dollars.

Au premier trimestre de 2015, la Société avait investi 78,6 millions de dollars dans LIORC et 1,5 million de dollars dans les actifs d'exploration et d'évaluation, principalement sur le projet Coulon et d'autres projets sur le territoire de la Baie James. Les cessions de placements temporaires au premier trimestre de 2015 avaient généré des produits de 25,9 millions de dollars (ces placements temporaires avaient été acquis par le biais de l'acquisition de Virginia). Les liquidités acquises dans le cadre de l'acquisition de Virginia au premier trimestre de 2015 s'élevaient à 34,9 millions de dollars.

Activités de financement

Les flux de trésorerie générés par les activités de financement se sont élevés à 216,6 millions de dollars au premier trimestre de 2016, comparativement à 189,4 millions de dollars au premier trimestre de 2015.

Au premier trimestre de 2016, les entrées de fonds découlent d'un financement auprès de Ressources Québec pour une débenture convertible de 50,0 millions de dollars et d'un financement par voie de prise ferme de 11 431 000 unités d'Osisko pour un produit net de 164,6 millions de dollars. Les investissements de la part des participations ne donnant pas le contrôle ont aussi augmenté les liquidités de 3,6 millions de dollars au premier trimestre de 2016 et la levée d'options d'achat d'actions de remplacement de Virginia a généré 2,2 millions de dollars. La Société a versé 3,5 millions de dollars en dividendes à ses actionnaires au cours de la même période.

Au premier trimestre de 2015, les entrées de fonds étaient le résultat d'un financement de bons spéciaux qui avait généré un produit brut de 200,0 millions de dollars, et de la levée d'options d'achat d'actions de remplacement de Virginia qui avait généré 1,2 million de dollars. Des frais d'émission de bons spéciaux et d'actions de 10,2 millions de dollars avaient été engagés au premier trimestre de 2015 et des dividendes de 1,6 million de dollars avaient aussi été versés aux actionnaires au cours de la même période.

Le tableau suivant résume les financements complétés depuis la création de Redevances Aurifères Osisko Ltée :

	Nombre d'actions/ d'unités	Prix (\$)	Produit brut (000 \$)	Produit net (000 \$)
2016 (année en cours)				
Débeture convertible ⁽ⁱ⁾	s.o.	s.o.	50 000	49 225
Émission d'unités (financement par voie de prise ferme) ⁽ⁱⁱ⁾	11 431 000	15,10	172 608	164 543
Levée d'options de remplacement ^(iv)	236 957	9,46	2 241	2 241
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	9 526	13,96	133	133
	11 677 483		224 982	216 142
2015				
Émission de bons de souscription spéciaux ⁽ⁱⁱⁱ⁾	10 960 000	18,25	200 020	189 158
Levée d'options de remplacement ^(iv)	750 837	6,51	4 887	4 887
Total	11 710 837		204 907	194 045
2014 – à compter du 16 juin				
Placements privés ^(v)	2 794 411	15,03	42 000	39 173
Total	2 794 411		42 000	39 173

- (i) Le 12 février 2016, Osisko a clôturé une débeture convertible avec Investissement Québec, venant à échéance en février 2021 et portant intérêt à un taux annuel de 4 % payable trimestriellement. La débeture est convertible au gré du détenteur en actions ordinaires de la Société au prix de 19,08 \$ en tout temps pendant le terme de la débeture.
- (ii) Le 26 février 2016, Osisko a clôturé un financement par voie de prise ferme visant 11 431 000 unités, incluant l'exercice en totalité de l'option pour attributions excédentaires par les preneurs fermes, au prix de 15,10 \$ par unité, pour un produit brut totalisant 172,6 millions de dollars (produit net de 164,5 millions de dollars).
- (iii) Le 5 mars 2015, les bons de souscription spéciaux ont été convertis en 10 960 000 actions ordinaires et en 5 480 000 bons de souscription pouvant être levés au prix de 36,50 \$ pendant une période de 7 ans.
- (iv) À la date de l'acquisition de Virginia, les options d'achat d'actions de Virginia ont été converties en options de remplacement d'Osisko selon le même ratio d'échange que pour les actions ordinaires (0,92 option de remplacement pour chaque option d'achat d'action de Virginia).
- (v) Le 17 novembre 2014, Osisko a clôturé deux placements privés dans le cadre desquels Osisko a émis un total de 2 794 411 actions ordinaires à la CDPQ et au Fonds de solidarité FTQ au prix de 15,03 \$ par action ordinaire, pour un produit brut total de 42,0 millions de dollars.

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée pour les huit derniers trimestres financiers est présentée ci-dessous (en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)

	2016 ⁽¹⁾	2015 ⁽¹⁾				2014 ⁽¹⁾		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	439 009	258 509	304 091	319 960	348 389	175 171	156 757	156 741
Placements temporaires	100	200	2 022	6 629	8 736	-	-	-
Fonds de roulement	438 074	248 945	298 858	326 987	354 051	171 135	156 082	155 588
Actif total	1 312 929	1 081 433	1 098 013	1 082 899	1 080 372	269 965	192 917	189 287
Dette à long terme	45 110	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres	1 127 542	937 239	958 377	948 843	942 712	263 226	191 196	187 742
Produits des activités poursuivies	15 606	12 811	11 724	10 248	10 632	7 608	9 571	-
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Osisko	(60)	4 614	9 872	3 990	10 273	(2 182)	5 833	(2 250)
Bénéfice net (perte nette) par action de base des activités poursuivies		0,05	0,10	0,04	0,15	(0,04)	0,12	(0,05)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires d'Osisko	(60)	4 614	9 872	3 990	10 273	(2 182)	5 833	1 645 276
Bénéfice net (perte nette) par action de base	-	0,05	0,10	0,04	0,15	(0,04)	0,12	36,88 ⁽⁵⁾
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (000)								
- De base	99 093	94 445	94 356	93 018	69 330	48 534	46 700 ⁽⁵⁾	44 608 ⁽⁵⁾
- Dilué	99 093	95 698	94 759	95 709	71 692	48 534	47 900 ⁽⁵⁾	44 608 ⁽⁵⁾
Cours des actions à la clôture ⁽²⁾	13,87	13,67	14,10	15,72	16,74	16,38	14,18	16,05
Cours des bons de souscription à la clôture ⁽³⁾								
OR.WT	1,95	1,89	1,56	2,25	2,15	s.o.	s.o.	s.o.
OR.WT.A	2,00	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Prix de l'or (moyen en \$ US)	1 183	1 106	1 124	1 192	1 218	1 201	1 282	1 288
Taux de change à la clôture ⁽⁴⁾ (\$ US/\$ CA)	1,2971	1,3840	1,3394	1,2474	1,2683	1,1601	1,1208	1,0676

(1) Données financières en dollars canadiens, préparées conformément aux IFRS.

(2) Les transactions sur les actions ordinaires d'Osisko ont officiellement débuté le 16 juin 2014.

(3) Les transactions sur les bons de souscription d'Osisko ont débuté le 5 mars 2015 et le 26 février 2016.

(4) Taux à midi de la Banque du Canada.

(5) Ajusté pour refléter les 1,2 million d'actions détenues en fidéicommis.

Au premier trimestre de 2016, la Société a clôturé un financement de capitaux propres de 172,6 millions de dollars et a émis une débenture convertible de 50,0 millions de dollars. Durant le deuxième trimestre de 2014, la Société a comptabilisé un gain net de 1,7 milliard de dollars découlant de la cession réputée de la majorité de ses actifs. Au deuxième trimestre de 2014, la réduction de l'actif total et des capitaux propres et l'élimination de la dette à long terme s'expliquent également par cette cession réputée.

Perspectives

Les perspectives d'Osisko pour 2016 reposent sur les prévisions publiques disponibles, incluant les prévisions pour la mine Canadian Malartic telles qu'elles sont publiées par Yamana et Agnico Eagle, et celles pour la mine Éléonore publiées par Goldcorp. En ce qui concerne les royautés gagnées sur des propriétés pour lesquelles aucune information publique n'est disponible, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants.

La production attribuable à la Société en vertu de redevances pour 2016 est estimée entre 28 000 et 29 000 onces d'or provenant de la mine Canadian Malartic, entre 5 500 et 6 200 onces d'or provenant de la mine Éléonore, et entre 1 000 et 2 000 onces provenant d'autres redevances. La Société prévoit aussi poursuivre ses programmes d'exploration dans la région de la Baie-James pour un montant d'environ 10,3 millions de dollars (8,3 millions de dollars déduction faite des crédits d'impôt d'exploration estimatifs) dont environ 3,8 millions de dollars qui seront financés par des institutions du Québec et d'autres partenaires.

Obligations contractuelles et engagements

La Société s'est engagée à effectuer des paiements minimaux en vertu de contrats de location à long terme pour des espaces à bureaux, lesquels viennent à échéance au plus tard en 2020. Au 31 mars 2016, les paiements minimums résiduels en vertu de ces contrats de location étaient d'environ 4 447 000 \$ répartis de la façon suivante (en milliers de dollars) :

Douze mois terminés le 31 mars	\$
2017	1 447
2018	978
2019	1 032
2020	1 020
	<u>4 447</u>

Principaux dirigeants et transactions entre parties liées

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la haute direction) et l'équipe de haute direction. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés pour les trois mois terminés les 31 mars 2016 et 2015 est présentée ci-dessous (en milliers de dollars) :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Salaires et avantages à court terme du personnel	1 073	992
Rémunération fondée sur des actions	1 099	1 030
Coûts récupérés d'entreprises associées	(68)	-
	<u>2 104</u>	<u>2 022</u>

Les principaux dirigeants sont assujettis à des contrats de travail qui prévoient des paiements basés sur les standards du marché advenant un licenciement sans cause ou un changement de contrôle, qui représentent une à deux fois le salaire de base et les primes. Ces contrats de travail comprennent également certaines clauses d'acquisition de droits sur les unités d'actions différées, les unités d'actions avec restrictions et les options.

Durant les trois mois terminés le 31 mars 2016, un montant de 1 075 000 \$ (111 000 \$ pour les trois mois terminés le 31 mars 2015) a été facturé par Osisko à des entreprises associées pour des services professionnels et la location de bureaux, incluant un montant de 335 000 \$ pour des services professionnels en lien avec les activités d'exploration et d'évaluation capitalisées. Un montant de 1 885 000 \$ (incluant les taxes de vente) est à recevoir des entreprises associées et était inclus dans les comptes débiteurs au 31 mars 2016 (111 000 \$ au 31 mars 2015).

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

Données sur les actions en circulation

Au 4 mai 2016, 106 321 129 actions ordinaires étaient émises et en circulation. Un total de 3 582 984 options d'achat d'actions ordinaires et 11 195 500 bons de souscription étaient en circulation visant l'achat d'actions ordinaires.

Événement postérieur au 31 mars 2016

Dividendes

Le 4 mai 2016, le conseil d'administration a annoncé un dividende trimestriel de 0,04 \$ par action ordinaire, payable le 15 juillet 2016 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 juin 2016.

Risques et incertitudes

La Société est un détenteur de redevances et un investisseur qui exerce ses activités dans une industrie tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont les risques liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à la découverte de réserves pouvant être exploitées de façon économique, et à la capacité des tiers exploitants de maintenir une production économiquement rentable. Un placement dans les actions ordinaires de la Société est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Avant d'investir dans les actions ordinaires de la Société, un investisseur devrait s'assurer soigneusement les risques décrits ci-dessous et les autres renseignements déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. Si un ou plusieurs des risques décrits ci-dessous se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes, veuillez vous référer à la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle déposée auprès des autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières sur SEDAR (www.sedar.com).

Contrôles de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI »), de même que du respect de la politique de communication de l'information adoptée par la Société. La politique de communication de l'information exige de tous les employés qu'ils informent la haute direction de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que cette dernière puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une présentation publique.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont également responsables de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »). Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux IFRS, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisées puissent être décelées.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours des trois mois terminés le 31 mars 2016 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF.

La direction de la Société, incluant le chef de la direction et le chef de la direction financière, croit que tous les contrôles et procédures de communication de l'information et tous les contrôles internes à l'égard de l'information financière, aussi bien conçus soient-ils, peuvent comprendre des limites inhérentes. Par conséquent, même ces systèmes réputés pour leur efficacité ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable d'atteindre les objectifs du système de contrôle.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trois mois terminés le 31 mars 2016 ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et qui sont applicables pour l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS (*International Accounting Standard*) 34, *Information financière intermédiaire*. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trois mois terminés le 31 mars 2016 devraient être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trois mois terminés le 31 mars 2016 sont conformes aux conventions et aux méthodes appliquées par la Société dans les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, exception faite de l'adoption anticipée d'IFRS 9, *Instruments financiers*. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités le 4 mai 2016.

Les conventions comptables significatives d'Osisko sont détaillées dans les notes aux états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 déposé sur SEDAR (www.sedar.com).

Nouvelle norme comptable - IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »)

La Société a choisi d'adopter la norme IFRS 9 de façon anticipée. Cette norme représente l'aboutissement du projet visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). IFRS 9 remplace les multiples modèles de classification et d'évaluation actuels pour les actifs et les passifs financiers avec un modèle unique qui ne comporte que trois catégories : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et à la juste valeur par le biais du résultat net. Le choix de classification dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels associés à l'actif ou au passif financier. Elle introduit également d'autres changements s'appliquant aux passifs financiers et rapproche la comptabilité de couverture à la gestion du risque. En vertu de la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres sont classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, et les changements de juste valeur sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats, à moins que ces instruments financiers ne soient pas détenus à des fins de transaction, auquel cas l'instrument financier pourra être irrévocablement désigné à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur au résultat net.

La Société a adopté la norme IFRS 9 le 1^{er} janvier 2016 de façon rétrospective, sans redresser les montants comparatifs. Conséquemment, la Société a classé ses instruments financiers dans les trois nouvelles catégories tel que présenté ci-dessous. Le changement le plus important concerne la classification des placements en titres de capitaux propres qui étaient auparavant classés comme étant « disponibles à la vente » et qui sont maintenant désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global conformément à la norme IFRS 9. L'objectif principal de la Société à l'égard des placements en titres de capitaux propres est d'améliorer sa capacité à acquérir des participations dans des actifs d'exploration et de futures redevances ou de futurs flux de métaux. Par conséquent, la Société considère que cette classification reflète mieux la principale nature commerciale des placements. L'incidence de la mise en œuvre d'IFRS 9 sur les états financiers consolidés de la Société est la comptabilisation dans les autres éléments du résultat global, des gains et des pertes sur les placements en titres de capitaux propres (autres que ceux détenus à des fins de transaction, ce qui comprend les dérivés) qui étaient auparavant comptabilisés dans le résultat net. Les gains et les pertes cumulés sur les placements en titres de capitaux propres sont transférés du cumul des autres éléments du résultat global aux bénéfices non répartis lors de la décomptabilisation du placement. La mise en œuvre d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante au niveau de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de la Société.

L'incidence nette de la mise en œuvre d'IFRS 9 sur le bilan au 1^{er} janvier 2016 est présentée ci-dessous :

	Au 31 décembre 2015	Ajustement IFRS 9	Au 1 ^{er} janvier 2016
	\$	\$	\$
Cumul des autres éléments du résultat global	(41 203)	(7 610)	(48 813)
Bénéfices non répartis	203 800	7 610	211 410

Changements de conventions comptables – Instruments financiers

En raison de l'adoption anticipée d'IFRS 9, la Société a modifié les éléments suivants de ses conventions comptables à l'égard des instruments financiers :

L'évaluation après la comptabilisation initiale dépend de la classification de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis et leurs caractéristiques.

(i) *Actifs financiers*

Titres de créance

Les investissements en titres de créance sont ultérieurement évalués au coût amorti lorsque l'actif est détenu dans le cadre d'un modèle d'affaires dont l'objectif consiste à conserver ses actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser.

Les investissements en titres de créance sont ultérieurement évalués à la juste valeur lorsqu'ils ne se qualifient pas pour l'évaluation au coût amorti. Les instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur peuvent être comptabilisés à la juste valeur et les changements de juste valeur comptabilisés au résultat net, à moins qu'ils ne soient détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont l'objectif consiste à conserver ses actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels ou de vendre les actifs et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser, auquel cas les gains et les pertes latents sont initialement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ultérieurement reclassés au résultat net par le biais de l'amortissement des primes et des escomptes, les pertes de valeur ou la décomptabilisation.

Titres de capitaux propres

Les placements en titres de capitaux propres sont ultérieurement évalués à la juste valeur et les changements sont comptabilisés au résultat net. Les titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction peuvent être irrévocablement désignés à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur au résultat net. Les gains et les pertes cumulés sont transférés du cumul des autres éléments du résultat global aux bénéfices non répartis lors de la décomptabilisation du placement.

Les produits de dividendes sur les titres de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à l'état des résultats.

(ii) *Passifs financiers*

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, exception faite des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, incluant les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Instrument financier</u>
Actifs financiers au coût amorti	Soldes bancaires et encaisse Certificats de placements garantis Titres de créance à court terme Obligations d'épargne Effets à recevoir Créances clients Produits d'intérêts et de dividendes à recevoir Sommes à recevoir d'entreprises associées et autres comptes débiteurs
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Placements en bons de souscription
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Placements en actions et en titres de capitaux propres, autres que les bons de souscription
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et frais courus Passif lié aux droits de conversion en actions Composante passif des débetures convertibles

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les prix cotés du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 et dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour les trois mois terminés le 31 mars 2016, tous deux déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures non conformes aux IFRS, y compris le « *bénéfice ajusté* » et le « *bénéfice ajusté par action* » afin d'ajouter de l'information à ses états financiers consolidés, lesquels sont présentés conformément aux IFRS.

La Société croit que ces mesures, ainsi que les mesures déterminées en conformité avec les normes IFRS, permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées comme seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

Afin de choisir une méthode de calcul, la Société a examiné les méthodes employées par ses pairs pour calculer le bénéfice ajusté. Après cet examen, la Société a décidé d'exclure les gains et pertes de change de son bénéfice ajusté et de son bénéfice ajusté par action puisqu'ils ne reflètent pas la performance opérationnelle de la Société.

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action

Le « bénéfice ajusté » est défini comme le « bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies » moins certains éléments : l'« allocation des dépenses antérieures au 16 juin 2014 », le « gain (perte) de change », la « radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation », le « gain latent (perte latente) sur placements », la « dépréciation d'actifs financiers et de placements dans des entreprises associées », la « quote-part du gain (de la perte) d'entreprises associées », la « charge d'impôts sur le résultat différés » ainsi que d'autres éléments inhabituels comme les frais de transaction.

Le bénéfice ajusté par action est obtenu en divisant le « bénéfice ajusté » par le « nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation » pour la période.

	Trois mois terminés le 31 mars	
	2016	2015
	\$	\$
<i>(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)</i>		
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies	(127)	10 243
Ajustements :		
Perte (gain) de change	13 720	(1 692)
Gain latent sur placements	(5 155)	(6 121)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	982	336
Frais de transaction – Virginia	-	2 243
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés	(764)	1 452
Bénéfice ajusté	8 656	6 461
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	99 093	44 845
Bénéfice ajusté par action	0,09	0,14

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce rapport de gestion peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés dans ce rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les coûts de production et les revenus, la demande future et les prix des matières premières, les perspectives et occasions d'affaires, sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves et les ressources et les onces d'équivalent or sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment le rendement des actifs d'Osisko et la réalisation des avantages qui devraient découler des investissements d'Osisko. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs et ne garantissent pas les résultats futurs, de telle sorte que les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient

faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des matières premières auxquelles les redevances détenues par Osisko se rapportent (or et argent); les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires dans les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles ou qui sont poursuivies par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une ou l'autre des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou imprévues, des affaissements ou des effondrements de terrains, des inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment : l'exploitation continue des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des matières premières qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; l'absence de changement défavorable concernant les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus. Pour plus d'information sur les risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur est prié de se référer à la notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR, laquelle fournit également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Osisko met en garde le lecteur à l'effet que la liste des risques et incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs qui fondent leur opinion sur les énoncés prospectifs compris dans les présentes devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils sous-tendent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes et par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce rapport de gestion. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Osisko n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

(signé) Sean Roosen

Sean Roosen

Président du conseil et chef de la direction

Le 4 mai 2016

(signé) Elif Lévesque

Elif Lévesque

Vice-présidente, Finances et chef de la direction
financière

Informations sur la Société

Siège social

1100 av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Téléphone : (514) 940-0670
Télécopieur : (514) 940-0669
Courriel : info@osiskogr.com

Site Web : www.osiskogr.com

Administrateurs

Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction*
Joanne Ferstman, administratrice en chef
Françoise Bertrand
Victor H. Bradley
John Burzynski*
Christopher C. Curfman
André Gaumont*
Pierre Labbé
Charles E. Page

* Non indépendants

Dirigeants

Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction
Bryan A. Coates, président
John Burzynski, vice-président principal, développement corporatif
André Gaumont, vice-président principal, développement
du Nord-du-Québec
Luc Lessard, vice-président principal, services techniques
Elif Lévesque, vice-présidente, finances et chef de la direction
financière
Paul Archer, vice-président, exploration du Nord
Joseph de la Plante, vice-président, développement corporatif
André Le Bel, vice-président, affaires juridiques et secrétaire
corporatif

Haute direction – services techniques

Robert Wares, géologue en chef, Groupe Minier Osisko

Conseillers juridiques

Bennett Jones LLP
Lavery, de Billy LLP

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers, LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Agent de transfert

Société canadienne de transfert d'actions inc.

Inscription en bourse

Bourse de Toronto

- Actions ordinaires : OR
- Bons de souscription : OR.WT (prix de levée : 36,50 \$ / date d'échéance : 5 mars 2022)
OR.WT.A (prix de levée : 19,08 \$ / date d'échéance : 25 février 2019)

Régime de réinvestissement des dividendes

Information disponible à <http://osiskogr.com/dividendes/prid/>